Politique de confidentialité de AlphaFixe Capital inc.

ALPHAFIXE CAPITAL inc. (ALPHAFIXE) s’engage à protéger les renseignements confidentiels de ses clients et ses employés, en plus d’assurer la confidentialité des données personnelles transmises à ALPHAFIXE dans le cadre de ses activités.

La loi fédérale adoptée en 2004 : la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (« **LPRPDE**») s’applique à toute organisation qui recueille, utilise ou divulgue des renseignements personnels dans le cadre de ses activités. La province du Québec a adopté en 2006 la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Loi du Québec).* La LPRPDE et la Loi du Québec s’appliquent aux relations d’affaires qu’entretient ALPHAFIXE avec ses clients et ses employés.

Nos dossiers peuvent contenir des données à la fois personnelles et confidentielles qui ne correspondent pas à la définition de « renseignement personnel ». En toutes circonstances, il est entendu que ALPHAFIXE doit assurer la confidentialité de tous les renseignements qui lui sont confiés.

La présente politique fait état de nos normes en matière de collecte, d’utilisation et de stockage des renseignements personnels de nos clients et de nos employés. Elle établit également la façon dont nous préservons les renseignements personnels et accordons le droit d’accès à nos clients et à nos employés qui doivent les consulter. Les procédures connexes décrivent l’application de la politique.

**Détermination des motifs**

Pour les clients

L’objectif de la collecte et de la vérification des données comporte deux volets: assurer la protection des clients de ALPHAFIXE en les aidants à établir les objectifs de placement, la tolérance au risque ainsi que la pertinence des placements; et répondre aux exigences juridiques et réglementaires applicables à ALPHAFIXE, y compris la présence possible d’initiés ou de relations de contrôle, la prévention du blanchiment d’argent et les exigences en matière de déclarations fiscales.

Pour les employés

Les renseignements personnels recueillis doivent être utilisés dans le cadre du contrat de travail conclu entre ALPHAFIXE et l’employé.

**Limitation d’utilisation, de divulgation et de conservation**

Lorsque des renseignements personnels sont recueillis auprès des clients, ces données doivent être conservées pour la période durant laquelle le client maintient un compte chez ALPHAFIXE et pour une période donnée suivant la fermeture d’un compte, laquelle est prévue par la loi ou la réglementation en vigueur. Lorsque les renseignements personnels ne sont plus requis, ils doivent être détruits de façon sécuritaire.

Les données personnelles recueillies auprès d’un employé seront conservées tant que ce dernier évolue au sein de ALPHAFIXE et pour une période donnée suivant la cessation d’emploi ou la fin du contrat, laquelle est prévue par la loi ou la réglementation en vigueur.

En tant que gestionnaire de portefeuille, ALPHAFIXE pourrait, dans certains cas, devoir fournir des renseignements personnels obtenus auprès de ses clients, de ses employés ou de fournisseurs externes à des entreprises ou à des agences gouvernementales, de réglementation et d’autoréglementation. Ces entités sont tenues d’assurer la confidentialité des renseignements personnels fournis par ALPHAFIXE. La transmission de renseignements personnels s’effectuera avec le consentement de la personne concernée, sauf si la loi l’exige.

Les renseignements personnels ne doivent pas être conservés plus longtemps que nécessaire pour la réalisation des fins déterminées. Par la suite, les renseignements seront détruits ou entreposés de façon sécuritaire.

**Responsabilité**

Tous les employés sont tenus de se conformer à la politique et aux procédures établies par ALPHAFIXE pour assurer la confidentialité et la protection des renseignements personnels de ses clients.

**Exactitude**

ALPHAFIXE s’engage à tenir des registres exacts en ce qui a trait aux renseignements personnels de ses clients. De temps à autre, ALPHAFIXE exigera qu’une mise à jour de la documentation du compte soit effectuée pour assurer l’exhaustivité et l’exactitude des renseignements personnels.

**Protection des renseignements de la clientèle**

ALPHAFIXE a mis en œuvre et continue d’appliquer des mesures de protections rigoureuses pour assurer la confidentialité des renseignements personnels et de les protéger contre la perte ou le vol ainsi que la divulgation ou l’accès non autorisé.

Les méthodes de protection employées comprennent notamment un accès restreint aux locaux, des mesures technologiques comme des sauvegardes externes et des processus d’archivage pour protéger les renseignements personnels des clients.

**Demande d’accès aux renseignements**

Chaque client et employé peut demander d’accéder aux renseignements personnels que nous détenons à leur sujet à des fins de consultation. Ils peuvent également poser des questions quant à l’utilisation et la divulgation de tels renseignements.

Les demandes relatives à la politique et la garantie de confidentialité des renseignements personnels obtenus auprès de clients et employés peuvent être formulées par écrit à l’adresse suivante:

AlphaFixe Capital inc.
A l’attention : Responsable de la protection des renseignements personnels
1800 McGill College
Bureau 2420
Montréal (Québec) H3A 3J6

**Plaintes et préoccupations**

Toute plainte relative à la protection des renseignements personnels doit être formulée au Responsable de la protection de la vie privée à l’adresse ci-dessus.